

Numéro	CA/2025-06-05/01
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	19/07/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	19/07/2025
Date de transmission au Recteur	19/07/2025

Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 5 juin 2025 portant approbation de la modification du tarif des sessions *Test of English for International Communication* et la création de tarifs différenciés au sein du service général Département des langues (DDL)

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3, L. 719-4 et D. 714-77 ;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification du tarif des sessions *Test of English for International Communication* et la création de tarifs différenciés au sein du service général Département des langues (DDL) conformément à la fiche financière ci-après annexée.

Délibération CA/2025-06-05/01	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	36
Nombre de refus de prendre part au vote	1
Nombre de pour	22
Nombre de contre	10
Nombre d'abstentions	3

Paris, le 16 juin 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

Fiche soutenabilité financière d'un programme de formation financé entièrement ou partiellement sur ressources propres (hors programme diplômant en apprentissage/alternance/formation continue)
Contrat formation 2025-2029

Version de la fiche :	V1	13/05/2025
-----------------------	----	------------

Présentation du programme

Intitulé du programme :	Sessions de test pour la certification TOEIC "Listening and reading"					
Dates :	Edition :	13/05/2025	Adoption conseil de comp. :	13/03/2025 et	Présentation CA :	05/06/2025
Situation :			Type de programme :	Autre situation		
Niveau/type de formation :	Autre(s) niveau	Préciser si "Autre situation" :		Certification de langue anglaise décyclée		
Date/période de mise en œuvre :	1er septembre 2025		Nombre d'étudiants/apprenants :		470 candidats / an (prévisionnel)	
Liste des étapes APOGEE (si existantes) :	Toutes (offre transversale)					
Composante de gestion :	Autre composante		Composantes associées : Composante de gestion: DDL			
Liste des partenaires	Nom du partenaire				Existence d'une convention	
Partenaire 1 :	ETS Global				Non	
Partenaire 2 :						
Partenaire 3 :						
Remarques :	Pas de convention mais contrat annuel, renouvelé au 1er octobre. Formation / matériel de test, corrections et attestations de résultats fournis par ETS Global à tarif préférentiel (prix public individuel: 179 €/ étudiants: 162 €) // organisation, administration et surveillance des sessions de test par le DDL					

Equilibre financier

TOTAL PRODUITS (complets) :	34 810,00 €	TOTAL CHARGES (complets) :	33 700,74 €
PRODUITS imputables Budget Central :	- €	CHARGES imputables Budget Central :	4 060,00 €
Solde PRODUITS - CHARGES (coût complet)			1 109,26 €
Solde PRODUITS - CHARGES (coût incomplet, hors imputation Budget Central)			5 169,26 €

Les produits

1) Droits d'inscription perçus par l'établissement		Nb. inscrits :	Tarif unitaire :	TOTAL (€)
Droits d'inscription nationaux (DIN) : (si existant, préciser sur 2 lignes si nécessaire) (imputation Budget central)				
Taux plein ou taux réduit selon niveau de l'année (Licence ou Master)				
Droits d'inscription spécifiques (Ressources propres) (Préciser les critères en cas de droits multiples/exonération) :				
Droit plein	Etudiants inscrits par UFR (effectif annuel prévisionnel)	180	80,00 €	14 400,00 €
Droit réduit	Etudiants sur inscription individuelle (effectif annuel prévisionnel)	290	70,00 €	20 300,00 €
Autre	Membres du personnel (effectif annuel prévisionnel)	1	110,00 €	110,00 €
2) Contributions dédiées versées par les partenaires (Liste des partenaires et montants ci-dessous)				
3) Contributions internes à P1PS (hors "budget central", par ex. COMP, Sorb'Rising, AMI,...)				
4) Autres produits externes (préciser) :				
TOTAL PRODUITS				34 810,00 €
Dont PRODUITS imputables Budget Central				

Code	Cellule à remplir obligatoirement (non verrouillée)	Cellule "non pertinente" (vide) (verrouillée)
couleur des cellules :	Cellule menu déroulant	Cellule à remplir éventuellement (non verrouillée)
	Cellule remplie automatiquement (verrouillée)	Cellule contenu verrouillée

Les charges							
Coûts personnels enseignement/pédagogie							
1) Enseignement/encadrement pédagogique (heTD)		Nb H. CM	Nb H. TD	Total hETD	Coût horaire	Coût total (€)	
Enseignants, service statutaires (imputation Budget Central)							
Ou détail	Professeur						
	Maître de conférence						
	Second degré (PRAG, PRCE,...)						
	Lecteur						
	ATER						
	Enseignant contractuel (non vacataire, LRU,...)						
	Doctorant						
Ou service statutaire indifférencié (sans distinction de catégorie) (au choix du porteur) :							
Enseignants statutaires établissement, heures complémentaires							
Vacataires fonctionnaires							
Vacataires non fonctionnaires							
TOTAL Enseignement/encadrement pédagogique							
2) Ingénierie pédagogique							
Statut	Catégorie FP	Corps		Préciser	Quotité %	Coût chargé	Coût total (€)
BIATSS titulaire							
BIATSS non titulaire							
Autres dépenses personnel ingénierie pédagogique (préciser) :							
3) Prime responsabilité pédagogique au titre du RIPEC et REH (Annexe 3, délibérations consolidés CA 2023 et 2024)							
Coût horaire heTD :							
Projet pédagogique (Annexe 3) :		Nb. heTD :					
Direction, promotion du programme :		Nb. heTD :					
Suivi individuel (nombre étudiants, HETD par étudiant)		Nb. étudiant :		heTD par étud.			
TOTAL Coûts personnels enseignements/pédagogie							
Coûts personnels administratifs (BIATSS)							
Statut	Catégorie FP	Corps	Cat. Corps	Préciser	Quotité %	Coût chargé	Coût total (€)
BIATSS titulaire							
BIATSS non titulaire	C			Pour 2 agents de cat. C, matinée de test (le samedi) compensée par 1 jour de récup. 16 jours de récup. / an (prévisionnel)			2 423,93 €
Autres coûts personnels administratifs (mutualisation composantes,...)							
Autres vacances	Activité administrative			Vacations de surveillance	100h / an (prévisionnel)	18,55	1 855,00 €
Total coûts personnels administratifs							4 278,93 €
Indiquer dans quelle proportion (entre 0% et 100%) les coûts personnels administratifs se traduisent en :							
un recrutement sur le(s) postes (imputable Ressources Propres) :							0%
une valorisation du temps de travail d'agents en poste après réorganisation (imputable Budget Central) :							0%
Autres coûts							
Fonctionnement des services centraux, communs et généraux de l'établissement				Taux :	20%		4 060,00 €
Dédution prélèvements services centraux (facturation des heures établissement aux partenaires,...)							
Frais de fonctionnement des services de la composante (à justifier)							
Coûts directs de fonctionnement (reprographie, voyage/missions, documentations, réception, com, logiciels, frais de réservation, Cité internationale (CIUP))		Matériel de test 471 candidats + 2 administrateurs ETS Global pour handicap / an (dont TVA 20%)					25 361,81 €
TOTAL autres coûts							29 421,81 €
TOTAL CHARGES							33 700,74